

RA

Grand ALLARD
Dica. President UFC QUECHOISIA
1 Place du 20.09.1945 NANTES.
06 1945 01 85
Membre du CODERST-44.
Membre C.C.S.P.L. ATLANTIC EAU.

Le 13 juillet 2018

Cher Monsieur le Président.

L'UFC QUECHOISIA se félicite (enfin) de la mise en œuvre des protections des Captages de la nappe de Zacheval. Cette nappe est essentielle pour les besoins de eau potable du Pays de Retz. Pour obtenir une eau potable de qualité, il est nécessaire que la ressource en eau soit satisfaisante, ce qui nécessite des actions de prévention. Les actions sont à définir dans le cadre du plan d'action de protection des Captages de Grepelle, or ces plans d'actions impliquent des années à se concrétiser. (rappel. décision captage Grepelle en 2010 8 ans déjà!)

La mise en place des perspectives de protection de ces captages était une excellente occasion de prendre des mesures efficaces de protection, le rapport de Ph. Hydrogéologue en précisait les modalités importantes. Certaines préconisations n'ont pas été retenues, alors que ces travaux auraient permis de rétablir une eau de captage satisfaisante.

TSP

de

- ✗ La réalisation de nouveaux travaux hydrauliques (forai, drainage)
- ✗ l'extension de nouvelles surfaces agricoles drainées
- ✗ La destruction du couvert végétal permanent et la destruction des haies arbrutées et abouées, ainsi que la dégradation des berges et fossés

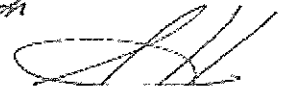
Nous demandons également que l'épandage des digestats soit interdite sans dérogation.

Par ailleurs, comme l'a souligné la Commission locale de l'eau du SAGE, la gestion quantitative de la nappe d'eau n'est pas traitée (sauf excès de nappes) et il conviendrait de prendre des mesures pour gérer le prélèvement lié à l'irrigation (également souligné par l'Hydrogéologue)

En conclusion, Madame la Préfète insiste depuis plusieurs mois, pour mettre en place des mesures significatives pour protéger les ressources en eau (notre région est dans une situation alarmante). La mise en place des périmètres de protection des captages de La Becoul est l'occasion de mettre en œuvre cette Délibération, en suivant en particulier les préconisations de l'Hydrogéologue et ceci sans attendre la mise en place d'un éventuel plan d'actions liés aux mesures Grenelle

Je vous remercie de votre attention

E. ALLAARD



Vendredi 13 juillet

12/12/1970 GRIEVAL Laurent

17 - Avenue de l'Hippocrate
116270 L'ARTECOLE.

(R2) - Habitants face au forage P11, nous nous posons la question de savoir quelle va être l'incidence sur la quantité d'eau utilisable dans notre puits qui se trouve en continuité avec M¹ Merisac, car nous sommes de l'avenue de l'Hippocrate.

Au cours des forages et de son débit, calcul, nous avons constaté une baisse de notre puits de 10 cm/jour pendant une dizaine de jours. D'où il m'a été de baisse pour les prochains.

~~allant~~

(R3) Au vu des futurs travaux pour les canalisations vers la future usiner de traitement, nous nous posons la question de répercussions de nos habitations dans les semaines où au BTH utilisable pour passer le colosse.

Risque de maisons ligardées.

Mme Chouin Béatrice
6, allée de la charme

(R6) La future usine de traitement des
eaux aura-t-elle une incidence
sur le quartier ? ou d'autres
types de nuisances pour les habitants ?

merci pour votre réponse,

Mme Chouin

GAZEAU Annick et Alain

Inquiétude concernant la toxicité des
eaux prélevées à MACHECOUL et qui
seront dorénavant consommées

(R7) - Machecoul zone agricole et maraîchère
intensif

- Pesticides PARKINSON

- phytosanitaire => CANCER

- herbicides

- engrais

La nappe de machecoul étant peu profonde
il n'y a pas de filtrage, les prélèvements
et analyses seront très variables selon
la densité de précipitations et les dates
de traitement chimique

- Il y a des ragondins à Machecoul
avec des cas de leptospirose, le risque
de pollution bactériologique

a-t-il été pris en compte?

JE SOUHAITE GARDER DE L'EAU
POTABLE A MACHECOUL !!!

7. a-t-il des prélèvements réguliers sur
la zone de prélèvement d'eau (qualité
et quantité) -

M^{me} DUPONT Fernand et Agnès

Habitant rue des Basclotières sans service d'eau
(R3) car alimenté par un puits risque-t-il de
baisser et de combien

M^{me} Rio Edite

(R4) les niveaux de protection PPR1 et
PPR2 pourraient-ils exclure le
fait qu'un terrain qui s'y trouve
rait puisse devenir constructible?